



## AVIS PUBLIC D'ANNEXION

### ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE THETFORD MINES AU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

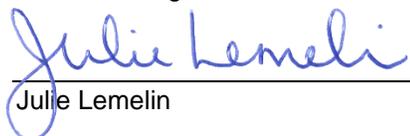
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Avis est donné, conformément à l'article 165 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, que le Règlement numéro 225-18 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford Mines au territoire de la Municipalité d'Adstock, adopté par le conseil municipal de la Municipalité d'Adstock le 9 avril 2018, a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 30 juin 2021, tel qu'en fait foi l'avis publié le 17 juillet 2021 à la Gazette officielle du Québec. La description du territoire annexé se retrouve sur le site internet de la Municipalité au : <https://www.adstock.ca/vie-municipale/annexion/>

L'annexion entre en vigueur le jour de la publication de l'avis d'approbation du ministre à la Gazette officielle du Québec, soit le 17 juillet 2021.

Donné à Adstock, ce 22 juillet 2021.

La directrice générale,

  
Julie Lemelin

